

Rapport 2010.2.04.025.026 - adoption du BP 2010

Le contexte est difficile aujourd'hui pour les collectivités locales. Il l'est plus encore plus les habitants de ce pays : un récent rapport de l'Insee explique comment les inégalités se sont creusées ces dernières années, comment de plus en plus de nos concitoyens sont repoussés petits à petits dans la précarité ; plusieurs centaines de milliers de chômeurs vont arriver en fin de droit en 2010... alors que le gouvernement fait du bouclier fiscal un horizon indépassable, et que les services publics, garant de notre pacte social, sont peu à peu démantelés : hier la Poste, aujourd'hui les services de santé, les maternités, les structures d'accueil de la petite enfance... ils sont tous devenus la cible d'une vision de l'action publique guidée par l'idéologie ultra-libérale, la logique du court terme et du moindre coût, passant par pertes et profits l'indispensable solidarité territoriale, la lutte contre les exclusions et la nécessité de mener des politiques de prévention.

Aujourd'hui, l'action gouvernementale ressemble à un bateau ivre, guidé par des coups de barres plus brutaux les uns que les autres... sans cap, sans direction, avançant au seul rythme des déclarations incantatoires du président de la république... ou le lancement de grands débats publics : vous avez aimé le débat sur « l'identité nationale » ? vous adorerez la consultation sur « l'avenir des retraites », réduite à une augmentation unilatérale de la durée des cotisations... alors qu'aujourd'hui, les sujets c'est le chômage, la conversion de l'économie et le fait que de plus en plus de jeunes de 25 ans n'a toujours pas occupé leur premier emploi...

Dans cette même logique, un autre volet de l'action gouvernementale consiste à faire peser sur les collectivités locales ses errements en matière de fiscalité locale ; exit la taxe professionnelle, qui devait être compensée par une taxe carbone mal ficelée... et finalement elle aussi abandonnée en rase campagne, comme progressivement l'ensemble des promesses environnementales (d'ailleurs, on l'a bien entendu « l'environnement ça commence à bien faire » !)

Les collectivités territoriales sont devenues l'exutoire préféré du pouvoir : non seulement on les laisse seules en première ligne pour répondre aux besoins de la population malmenée par l'action de la droite au pouvoir, mais en plus elles sont privées des ressources et des transferts financiers susceptibles de leur donner quelques marges de manœuvres. Et demain, cerise sur le gâteau, la réforme territoriale engagera une soi disant simplification institutionnelles qui aura, si on laisse faire, comme principal effet de sonner le glas de la parité et du pluralisme au sein des collectivités territoriales...

Alors oui, ce contexte, nous le connaissons ; et nous le combattons en faisant en sorte de construire une alternative politique dans ce pays, et sur nos territoires...

Alors venons en au débat budgétaire...

Le contexte est là, les marges de manœuvre très faibles, face à des contraintes fortes de dépenses obligatoires...

cela nous donne un budget « sage », qui limite drastiquement les dépenses de fonctionnement – en tenant compte de l'indispensable effort à fournir en matière de dépenses sociales, en demandant, un effort tout particulier aux associations, et en limitant au mieux l'évolution de la masse salariale – et en limitant l'effort d'investissement à l'équipement et à l'entretien courant du patrimoine, afin de poursuivre, tant bien que mal, l'effort de désendettement de la ville.

Cet effort est incontestable ; il serait sans doute difficile de ne pas y souscrire s'il ne nous donnait un sentiment un peu mitigé, d'exercice incomplet, auquel manque des perspectives et une vision pour les années à venir... car, dans ces temps troublés, de grande insécurité pour nos concitoyens... les responsables politiques doivent plus que jamais tracer des directions, des perspectives, donner de l'espoir en somme...

Alors oui, nous ressentons une certaine frustration avec ce budget.

On le sait, aujourd'hui, dans une ville qui a atteint son plein développement, une des questions cruciales est celle de l'entretien de son patrimoine – et à Créteil, par un choix pleinement justifié, ce patrimoine est aujourd'hui important, composé de très nombreux équipements publics. Mais ces équipements s'usent, vieillissent, c'est bien normal.

Dans ce domaine, répondre aux besoins d'entretien ou de rénovation du patrimoine, au fur et à mesure des besoins les plus urgents, est évidemment nécessaire, mais est-ce suffisant ? Mettre en œuvre, progressivement, des réhabilitations thermiques des établissements les plus énergivores, alors que les coûts de l'énergie s'envolent (plus de 9% pour le gaz en ce mois d'avril) – et ne cesseront de croître... c'est utile, évidemment. Mais vu l'étendu du patrimoine communal, et vu ses caractéristiques architecturales, c'est une véritable stratégie d'ensemble qu'il faut construire.

Un diagnostic patrimonial exhaustif est indispensable et doit permettre de déboucher sur un plan pluriannuel d'investissement – dans une logique de coût global puisque dans ce domaine, les dépenses d'aujourd'hui génèrent les économies de demain.

Il est indispensable, il est urgent, de procéder à ce diagnostic complet et surtout d'établir un plan d'action pour les équipements publics.

Mais au delà, c'est une dynamique d'ensemble qu'il faut conduire sur l'ensemble de la commune. Le patrimoine des bailleurs sociaux est également un enjeu énergétique majeur, car on sait que le bâti est traditionnellement une source non négligeable d'émission de gaz à effets de serre, et qu'un grand nombre des logements sociaux de notre ville date d'avant 1975, soit avant les premières réglementations thermiques. Si l'on ajoute, comme l'a montré récemment la Fondation Abbé Pierre, la précarité énergétique touche de plus en plus de ménages, pour qui les dépenses d'énergie pèsent de façon excessive.

Le rapport budgétaire indique qu'il est prévu, dès 2010, de procéder à un diagnostic énergétique sur le parc de logement social. Mais il ne donne pas d'information, ni sur la traduction budgétaire, ni sur la portée et ni sur le calendrier de ce projet...

Vous comprendrez donc notre frustration à voir évoqué très vite un projet qui, à nos yeux,

devrait être un élément structurant de la stratégie patrimoniale et environnementale de la ville.

A cet égard, vous savez que les lois Grenelles – bien qu’elles soient en train d’être dépouillées de leur portée et de leurs ambitions – prévoient que les collectivités de plus de 50 000 habitants mettent en place d’ici 2012 des plans climats territoriaux. Nulle évocation de cette perspective à ce stade. Il n’est certes pas encore trop tard pour bien faire, et nous voulons espérer que nos prochains échanges autour du bilan « développement durable » qui nous a été transmis récemment, permettront d’approfondir et de débattre.

Voilà les sujets sur lesquels nous souhaitons plus particulièrement insister à l’occasion de l’adoption de ce budget primitif ;

Nous l’approuverons, sans réticence particulière, mais sans enthousiasme non plus, avec le sentiment que nous passons à côté du véritable exercice : celui de tracer des lignes directrices pour l’avenir, d’apporter des réponses à l’urgence environnementale, qui restent une part encore trop modeste, voire marginale dans les actions qui sont menées à Créteil.

Catherine Calmet

